

Décision

Générale

colonial

Décision n° 729 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 729

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 juin 1961

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1961

Date du numéro
30 juin 1961

TEXTE INTÉGRAL

Mme Janot (Yvonne), secrétaire sténo-dactylographe auxiliaire (échelle XI, échelon I) précédemment en service au Ministère des Travaux Publics et du Port est pour compter du 30 mai 1961 mise à la disposition du Commandant de Cercle de Djibouti pour servir au titre de la représentation du pouvoir central. Pour compter du 30 mai 1961 la rémunération de Mme Janot sera imputable sur le Budget de l'Etat.